

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 30 mars 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois **le 30 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

14 mars 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

30 mars 2023

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°15.2023

Membres titulaires excusés : Nelly ANTOINE, Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, François FROMET, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE,

Objet de la délibération :

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux

**Personnel - Suppression
de postes - Mise à jour
du tableau des effectifs
à compter du 1^{er} avril 2023 -
Modification du tableau
des effectifs**

Gilles DUPIN, Comptable Public – Responsable du Service de Gestion Comptable de Vendôme - excusé

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2313-1 et R.2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L542-2,

Vu l'avis consultatif préalable du Comité Social Territorial en date du 02 mars 2023,

Il appartient donc au Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de Loir et Cher de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis consultatif préalable du Comité Social Territorial (CST).

Dans ce cadre, le Président propose les **suppressions** suivantes, à compter du 1^{er} avril 2023 :

- Filière administrative :
 - 1 poste d'attaché hors classe à temps complet (*créé par délibération n°32-2022 dans le cadre du recrutement de la Directrice Générale Adjointe*)
 - 1 poste d'attaché principal à temps complet (*créé par délibération n°32-2022 dans le cadre du recrutement de la Directrice Générale Adjointe*)
 - 1 poste d'attaché à temps complet (*Suite à l'avancement de grade de la Directrice du Pôle Accompagnement dans l'emploi en 2021*)
 - 1 poste de rédacteur principal 2ème classe à temps complet (*créé par délibération n°05-2022 dans le cadre du recrutement de la Responsable des Ressources Humaines*)
 - 1 poste de rédacteur à temps complet (*créé par délibération n°05-2022 dans le cadre du recrutement de la Responsable des Ressources Humaines*)
 - 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet (*créé par délibération n°05-2022 dans le cadre du recrutement de la Responsable des Ressources Humaines*)
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet (*créé par délibération n°40-2021 dans le cadre du recrutement d'une secrétaire de mairie itinérante*)
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet (*Suite à l'avancement de grade de la secrétaire médico-administrative en 2022*)
- Filière technique :
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (*suite à l'avancement de grade de la chargée de propreté des locaux en 2022*)

Il est précisé que cette procédure de suppression de postes est motivée par une mise à jour du tableau des effectifs (postes ouverts, non pourvus).

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, après avis consultatif des membres du Comité Social Territorial, en date du 02 mars 2023, **la suppression des postes** suivants, à compter du 1^{er} avril 2023 :
 - o 1 poste d'attaché hors classe à temps complet
 - o 1 poste d'attaché principal à temps complet
 - o 1 poste d'attaché à temps complet
 - o 1 poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet

.../...

- 1 poste de rédacteur à temps complet
 - 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet
 - 2 postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet
- d'approuver la mise à jour du tableau des effectifs, joint en annexe, à compter du 1^{er} avril 2023 (annexe 4).

Publié ou notifié le : *05/04/2023*
Exécutoire le : *05/04/2023*
Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Centre de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Département de Loir-et-Cher

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
le 30 mars 2023

Le Président

Eric MARTELLIERE



Centre de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Département de Loir-et-Cher

TABLEAU DES EFFECTIFS

GRADES	CAT.	POSTES														
		EFFECTIFS BUDGETAIRES					EFFECTIFS									
		TC	TNC	TOTAL	Titulaire	Non Titulaire	TC	TNC	TOTAL	ETP	TOTAL	TC	TNC	TOTAL		
FILIERE ADMINISTRATIVE																
EMPLOIS FONCTIONNELS																
Directeur Général des Services (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Directeur Général Adjoint (dét.)	A	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Sous-total Emplois fonctionnels		2	0	2	2	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0
EMPLOIS ADMINISTRATIFS																
Attaché hors classe	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attaché principal	A	5	0	5	4	0	0	0	0	0	4	4	4	1	0	1
Attaché	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	0	2	2	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	0
Rédacteur	B	3	0	3	3	0	0	0	0	0	3	3	3	2,8	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	9	0	9	8	0	0	0	0	0	8	8	8	7,8	1	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	0	3	2	0	0	0	0	0	2	2	2	1,8	1	1
Adjoint administratif	C	3	0	3	2	0	0	1	0	0	3	3	3	2,8	0	0
Sous-total Filière Administrative		25	0	25	21	0	1	0	1	0	22	21,2	21,2	3	0	3
TOTAL (1)		27	0	27	23	0	1	0	1	0	24	23,2	23,2	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE																
Technicien principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	0	1	1	0	1	0	0	0	0	1	0,6	0,6	0	0	0
Adjoint technique	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (2)		1	1	2	0	1	1	0	0	0	2	1,6	1,6	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE																
Médecins hors classe	A	1	3	4	0	0	0	0	0	0	3	0,6	0,6	1	0	1
Psychologue	A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière en soins généraux hors classe	A	2	0	2	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1
Infirmière en soins généraux	A	3	0	3	0	0	2	0	0	0	2	2	2	1	0	1
TOTAL (3)		6	3	9	1	0	2	3	0	0	6	3,6	3,6	3	0	3
FILIERE CULTURELLE																
Assistant de conservation du patrimoine	B	2	0	2	0	0	1	0	1	0	1	1	1	1	0	1
TOTAL (4)		2	0	2	0	0	1	0	1	0	1	1	1	0	0	1
Situation projetée au 01 04 2023				40							33	29,4				7